



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/36
10 mars 2011

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-troisième réunion
Montréal, 4 – 8 avril 2011

PROPOSITION DE PROJET : IRAQ

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Elimination

- Plan national d'élimination (seconde tranche)

PNUE et ONUDI

PROJECT EVALUATION SHEET – MULTI-YEAR PROJECTS

Iraq

(I) PROJECT TITLE	AGENCY
ODS phase out plan	UNEP, UNIDO

(II) LATEST ARTICLE 7 DATA (ODP Tonnes)					Year: 2009
CFC: 482.1	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0	

(III) LATEST COUNTRY PROGRAMME SECTORAL DATA (ODP Tonnes)										Year: 2009			
Substances	Aerosol	Foam	Halon	Refrigeration		Solvent	Process Agent	MDI	Lab Use	Methyl Bromide		Tobacco fluffing	Total Sector Consumption
				Manufacturing	Servicing					QPS	Non QPS		
CFC		56.		32.7	403.								491.6
CTC								1.1					1.1
Halons													0
Methyl Bromide										1.8	3.5		5.3
Others													0
TCA								0.					0

(IV) PROJECT DATA			2008	2009	2010	2011	Total
Montreal Protocol Consumption Limits		CFC	227.6	227.6	0.	0.	
		HAL	35.2	35.2	0.	0.	
		CTC	3.2	3.2	0.	0.	
Maximum Allowable Consumption (ODP Tonnes)		HAL		0.	0.	0.	
		CFC			0.	0.	
		CTC			0.	0.	
Project Costs (US\$)	UNEP	Project Costs		1,136,000.		505,000.	1,641,000.
		Support Costs		147,680.		65,650.	213,330.
	UNIDO	Project Costs		4,353,530.		303,000.	4,656,530.
		Support Costs		326,515.		22,725.	349,240.
Total Funds Approved in Principle (US\$)		Project Costs		5,489,530.		808,000.	6,297,530.
		Support Costs		474,195.		88,375.	562,570.
Total Funds Released by the ExCom (US\$)		Project Costs		5,489,530.		0.	5,489,530.
		Support Costs		474,195.		0.	474,195.
Total Funds Requested for Current Year (US\$)		Project Costs				808,000.	808,000.
		Support Costs				88,375.	88,375.

(V) SECRETARIAT'S RECOMMENDATION:	For individual consideration
--	-------------------------------------

PROJET DESCRIPTION

1. Au nom du gouvernement d'Iraq, le PNUE, à titre d'agence d'exécution principale, présente au Comité exécutif pour examen à sa 63^e réunion, une demande de financement pour la seconde et dernière tranche (2011) du plan national d'élimination, pour un montant de 505 000 \$US plus des coûts d'appui de 65 650 \$US pour le PNUE à titre d'agence d'exécution principale et de 303 000 \$US plus des coûts d'appui de 22 725 \$US pour l'ONUDI à titre d'agence d'exécution coopérante. La demande était accompagnée d'un rapport périodique sur la mise en application du PNE en 2009 et 2010, du plan de mise en oeuvre de 2011 et 2012, et des tableaux du projet pluriannuel.

Données générales

2. Le plan national d'élimination (PNE) de l'Iraq a été approuvé en même temps que le programme de pays de l'Iraq à la 58^e réunion en 2009, afin d'éliminer complètement la consommation de CFC, de halons, de tétrachlorure de carbone (CTC) et de 1,1,1-trichloroéthane (TCA) au pays avant le 31 décembre 2009. Un financement total de 6 297 530 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 562 570 \$US a été approuvé par le Comité exécutif. A la même réunion, le Comité exécutif a approuvé un montant de 1 136 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 147 680 \$US pour le PNUE et de 4 353 530 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 326 515 \$US pour l'ONUDI pour la mise en oeuvre de la première tranche du PNE.

Rapport annuel de mise en oeuvre

3. Le rapport annuel de mise en oeuvre présenté à la 63^e réunion couvrait la période de septembre 2009 à décembre 2010. La stratégie globale du PNE de l'Iraq vise à réaliser d'ici la fin de 2011 l'élimination totale et finale en Iraq de la consommation des SAO faisant partie de l'accord. En même temps, la consommation en 2010 et 2011 doit être tirée uniquement des réserves et des importations de SAO recyclées, de qui entraînera une consommation nulle en 2010 et 2011.

4. Le rapport fourni selon les tableaux du projet pluriannuel ainsi que le rapport écrit indiquent que la mise en oeuvre a commencé peu après l'approbation du projet en 2009. En 2009, on a amorcé la formation d'agents de douanes et la formation en bonnes pratiques en réfrigération, ainsi que la création du groupe de gestion des projets. Pendant la mise en oeuvre de la première tranche de 2009 et 2010, quelque 20 formateurs pour la formation en douanes ont été formés. L'élaboration du programme mis à jour de cours de formation permanente pour les techniciens en réfrigération et en climatisation et du programme d'accréditation pour les techniciens en entretien sont très avancés. Une activité visant à la promotion de CFC recyclés a été reportée, afin d'évaluer s'il existe un tel besoin en 2011, si l'on se base sur les stocks restants et les résultats du programme de recyclage. Quelque 5 000 trousseaux pour la reconversion des climatiseurs d'automobile ont été expédiés, ainsi que 1 000 trousseaux d'outils d'entretien, 100 machines de récupération et de recyclage (R et R) portables et 50 unités plus importantes de récupération et de recyclage pour les grands ateliers d'entretien des climatiseurs d'automobile. Ces activités visent à fournir de l'assistance technique aux petites et moyennes entreprises dans les secteurs de l'entretien des équipements de réfrigération et des climatiseurs d'automobile.

5. Le projet cadre pour l'élimination du CFC-11 dans le secteur de la fabrication des mousses avance aussi. Le rapport a souligné que Baghdad Industrial Co., l'un des bénéficiaires prévus, a fermé ses portes et n'est plus considérée pour la reconversion. Les deux entreprises qui restent remplaceront le CFC-11 par du pentane. Les équipements de ces deux entreprises ont été achetés. Enfin, une unité de surveillance des projets a été établie et le mandat a été attribué à une firme/institution indépendante pour la surveillance de la mise en oeuvre des activités et des éléments du PNE. On s'est aussi mis d'accord sur l'établissement d'une banque de données pour la gestion et la surveillance du PNE. Des réunions ont eu

lieu entre le PNUE et l'Unité nationale d'ozone afin de résoudre les problèmes et de faciliter les progrès en ce qui a trait à l'élimination des CFC en Iraq.

6. Le rapport faisait aussi mention d'une réaffectation du budget. Les équipements pour les mousses des deux entreprises bénéficiaires ont été achetés pour 320 000 \$US de plus que le coût prévu au budget. Des économies accumulées lors de l'achat d'autres équipements ont servi à compenser le déficit. Le PNUE, en consultation et en étroite collaboration avec l'Unité nationale d'ozone et le groupe de gestion des projets, a aussi rajusté le financement au budget pour des éléments ne portant pas sur des investissements. Le PNUE a présenté un relevé de la situation financière du projet, et comparé les dépenses aux chiffres budgétisés. Actuellement, 4,34 millions \$US de la première tranche ont été dépensés, soit 79 pour cent du financement approuvé.

7. Le PNUE a aussi fait état de certaines difficultés qui se sont manifestées au cours de la mise en oeuvre du projet, ce qui a entraîné des retards. Ces derniers ont été indiqués comme des retards à finaliser le mode d'approvisionnement international en raison, entre autres, des discussions qui ont été nécessaires en rapport avec les conditions d'expédition, de livraison, et de mise en service, étant donné les situations locales particulières au pays. L'instabilité institutionnelle du pays, où le changement de gouvernement et les difficultés administratives au niveau local ont retardé l'ouverture des comptes pour des projets spéciaux et restreint la conduite d'activités importantes, et l'établissement des ateliers de formation requis en raison des considérations de sécurité ont forcé la tenue de ces ateliers à l'extérieur de l'Iraq.

Plans annuels de mise en oeuvre 2011 et 2012

8. Le PNUE a présenté des plans annuels de mise en oeuvre pour 2011 et 2012 dans les tableaux du projet pluriannuel, et un plan de mise en oeuvre pour les deux années combinées dans son document de présentation.

9. Des activités sont actuellement en cours et elles ont progressé de façon significative au cours des premiers mois de 2011, notamment la livraison d'équipements d'identification des frigorigènes pour les douanes, qui devraient arriver en avril 2011. Quinze autres trousseaux de plus que lors de la demande initiale dans le plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) qui couvriront tous les ports de l'Iraq, trousseaux financés à même le budget de l'ONUDI, ont déjà été achetées et elles étaient en attente de dédouanement au début de 2011. La formation en douanes devrait commencer dès que les trousseaux d'identification auront été reçus. Le plan prévoit que ces activités de formation auront lieu en mars 2011. Le groupe de travail de la réfrigération pour la mise à jour du programme d'études professionnelles et techniques terminera l'avant-projet en 2011, et il sera ensuite examiné et mis en place à partir de l'année scolaire 2012-2013. Les équipements de formation pour dix centres de formation de techniciens en réfrigération devraient être livrés au cours de la première moitié de 2011. Un atelier de formation des formateurs pour la formation de techniciens en réfrigération et en climatisation est aussi prévu pour la première moitié de 2011, et il utilisera les équipements de réfrigération fraîchement arrivés, mais après l'obtention du certificat d'autorisation de sécurité pour les spécialistes émis par le conseiller en sécurité des Nations Unies. Cet atelier visera 30 formateurs. Immédiatement après, le plan détaillé de la formation des techniciens en réfrigération sera achevé. Le processus d'appel d'offres pour les équipements nécessaires à l'établissement de centres de récupération et de recyclage a été finalisé au début de 2011, et des contrats pour les équipements devraient être émis bientôt.

10. En ce qui a trait à la formation en douanes, la deuxième phase de la formation (200 agents de douanes) commencera dès que les équipements auront été reçus. La formation des techniciens en réfrigération devrait commencer au milieu de 2011 et se poursuivre durant 18 mois. Pour le moment, on examine la possibilité de fournir d'autres trousseaux à outils pour l'entretien dans le cadre de l'assistance technique au secteur de l'entretien, en fonction des économies possibles à réaliser dans d'autres activités.

On a commencé à dispenser de l'assistance technique au secteur des halons et le projet d'élimination de solvants au tétrachlorure de carbone (CTC), au 1,1,1-trichloroéthane (TCA) et au CFC-113 dans les laboratoires, et on retiendra les services d'un consultant international pour effectuer une étude nationale sur l'utilisation du tétrachlorure de carbone en laboratoire et organiser un atelier. Pour le secteur des halons, le groupe de gestion des projets mettra sur pied un atelier avec les parties intéressées, lesquelles recevront une formation en rapport avec les normes respectives.

11. Le projet cadre pour l'élimination du CFC-12 dans le secteur de la réfrigération (fabrication) visait la reconversion de six usines de fabrication de refroidisseurs. Le projet cadre a été proposé à l'origine dans le projet présenté à la 58^e réunion afin de remplacer le CFC-12 par du HFC-134a. Le Comité exécutif, dans sa décision 58/32, avait demandé aux agences d'exécution de poursuivre la discussion avec l'Unité nationale d'ozone et les entreprises en Iraq quant à la sélection de la technologie de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète (PRG) que les secteurs pourraient adopter, étant donné la souplesse inhérente de l'accord. Le PNUE a indiqué que la technologie aux hydrocarbures s'était révélée irréalisable en raison du coût élevé de l'investissement. Les équipements destinés à la reconversion du CFC-12 au HFC-134a ont été achetés en janvier 2011 et ils seront livrés et distribués aux entreprises respectives au cours de la première moitié de 2011.

12. Le travail se poursuivra sur les activités de mise en oeuvre, de gestion et de surveillance du PNE par le truchement d'un groupe de gestion des projets, y compris la gestion et la direction des activités quotidiennes du PNE, la coordination des parties intéressées, et la surveillance.

13. La mise en oeuvre du plan de 2011 comprend une nouvelle activité, l'établissement d'installations fonctionnant avec des frigorigènes à base d'hydrocarbures (frigorigènes verts). Ce concept vise à garantir un approvisionnement durable de frigorigènes à base d'hydrocarbures après la mise en oeuvre du PNE en Iraq. L'usine fournira un mélange d'appoint à base d'hydrocarbures aux ateliers d'entretien de climatiseurs d'automobile et pour des applications à petite échelle en réfrigération, et elle fournira aussi de l'isobutane. Le gouvernement de l'Iraq exploitera l'usine dans les limites des capacités nationales existantes au Ministère du Pétrole. Le PNUE, au nom de l'ONUDI qui est responsable de cette activité particulière, a indiqué que ce concept a été introduit au cours d'une étape tardive de l'élaboration de la demande pour cette tranche, et le coût connexe ne pouvait donc être entièrement établi. Toutefois, l'ONUDI est d'avis que le coût des installations peut être intégré aux économies dégagées lors de la mise en oeuvre de la première tranche. On prévoit déterminer une source fiable de butane et de propane purs, pour alimenter des équipements de purification comme les tamis moléculaires, fournir une échelle permettant de remplir les bouteilles à gaz et de mesurer le propane et l'isobutane dans les bouteilles de frigorigènes, l'équipement nécessaire au fonctionnement des installations d'embouteillage des frigorigènes, les équipements de stockage, et les mesures de sécurité nécessaires à la formation des parties intéressées et des techniciens.

14. Le plan de mise en oeuvre a aussi fourni des renseignements sur l'interface entre le PNE et le PGEH prévu de l'Iraq. Le PNE prévoit que la mise en oeuvre des principaux éléments se poursuivra jusqu'à la fin de 2012 ou au début de 2013. Actuellement, on prévoit présenter le PGEH de l'Iraq à la 65^e réunion du Comité exécutif et, par conséquent, plusieurs des activités du PNE chevaucheront celles du PGEH. L'Unité nationale d'ozone, le PNUE et l'ONUDI ont conjointement déterminé des activités du PNE qui contribueront à réduire la consommation de HCFC, notamment l'établissement de centres de récupération et de recyclage et la promotion de pratiques de récupération en Iraq; l'élaboration et la mise à exécution de lois en matière de SAO; la formation d'agents des douanes, ainsi que la formation en matière de bonnes pratiques en réfrigération et l'accréditation des techniciens. L'Unité nationale d'ozone, le PNUE et l'ONUDI ont indiqué qu'ils évalueront les effets positifs et négatifs de ces activités sur l'élimination des HCFC en Iraq et qu'ils les intégreront au PGEH proposé.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

15. La demande de financement pour la seconde tranche du PNE de l'Iraq, telle que présentée par le PNUE, ne comportait aucun rapport de vérification de la consommation en Iraq. L'accord conclu avec le gouvernement de l'Iraq à la 58^e réunion du Comité exécutif exige une telle vérification comme condition préalable à la présentation de la tranche, et la présentation de la tranche à la 64^e réunion. Le premier objectif vérifiable de l'accord est prévu pour 2010. La décision 61/5 du Comité exécutif exige que la demande pour la seconde tranche du PNE de l'Iraq soit présentée au plus tard à la 63^e réunion. Il est évident que des questions de délai empêchent de fournir des données sur la vérification de la consommation pour 2010 dans le cadre d'une demande de tranche à la 63^e réunion. Le Secrétariat a donc demandé au PNUE d'autres renseignements en ce qui a trait au moment où le rapport de vérification sera livré, et à ce que ce rapport impliquerait. Le PNUE a indiqué que l'Unité nationale d'ozone n'avait officiellement entrepris d'enregistrer et d'autoriser les importations de SAO qu'au début de 2011. Toutes les données compilées par l'Unité nationale d'ozone pour les années 2009 et 2010 sont basées sur des études de marché, des contacts avec des courtiers et une comparaison de la demande par rapport aux données compilées par des courtiers. Le PNUE a donc fait remarquer qu'une vérification au sens propre du terme ne serait pas possible pour 2009 et 2010. En principe, un rapport de vérification pour 2010 pourrait être présenté à la 64^e ou à la 65^e réunion du Comité exécutif, mais avec les lacunes en ce qui a trait à la qualité des données déjà soulignées. Un rapport de vérification plus juste sur la consommation en 2011 pourrait être livré à la première ou à la deuxième réunion du Comité exécutif en 2012, selon les dates exactes de ces réunions.

16. Le Secrétariat a aussi demandé à recevoir les données exactes connues sur la consommation des substances réglementées faisant partie de cet accord. Le PNUE a indiqué que la consommation de l'ensemble des substances a été de 0,0 tonne PAO. Le Secrétariat a aussi demandé des explications sur la consommation totale des entreprises, que la demande de tranche proposée a indiqué comme étant de 338,7 tonnes PAO de CFC en 2010 et 195 tonnes PAO en 2011. Le PNUE a expliqué que le terme « consommation » pour une entreprise se traduit par « utilisation » sur la base du pays, et que des réserves considérables de CFC sont réduites de 2010 à 2012, ce qui permet au pays de soutenir une consommation nulle de PAO tandis que, en certains cas, continuer d'utiliser des CFC jusqu'à la mise en oeuvre des activités en Iraq permet de consommer des produits de remplacement dans les secteurs respectifs. Les réserves indiquées étaient, selon les renseignements du PNUE, stockées à partir des exportations antérieures des entreprises de fabrication, des courtiers, et du ministère du Commerce, qui n'a permis de conserver un stock de CFC depuis avant 2003. Cela explique aussi pourquoi, contrairement à l'intention initiale, aucun CFC recyclé n'était importé de l'étranger.

17. Le Secrétariat a évalué la mise en oeuvre de la décision 58/32, qui demande, au paragraphe h), de poursuivre avec l'Unité nationale d'ozone et les entreprises en Iraq la discussion sur la sélection de la technologie pour les secteurs qui seraient capables de sélectionner une technologie de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète. Les activités du secteur des mousses avaient été planifiées depuis le début afin de remplacer le CFC-11 par des hydrocarbures, et les deux activités qui restent dans ce secteur emploient donc cette technologie. Dans le secteur de la réfrigération, six entreprises produisent des refroidisseurs d'eau dont la consommation globale est de moins de 16 tonnes métriques. Le Secrétariat a indiqué que la conformité aux exigences en matière de sécurité et les vérifications nécessaires sont ralenties par les circonstances locales particulières, et que la consommation moyenne de ces entreprises est minime. Il semble donc que la décision d'adopter la technologie voulue à base de HFC-134a devrait être acceptable étant donné la situation. Dans ce contexte, le Secrétariat a aussi indiqué que, pour ces types d'applications où les hydrocarbures semblent être des frigorigènes acceptables

pour l'entretien, l'Iraq avait l'intention d'installer des usines de frigorigènes aux hydrocarbures, ce qui semble correspondre non seulement à la souplesse consentie à l'Iraq dans l'accord, mais aussi à l'intention du paragraphe h) de la décision 58/32.

RECOMMANDATION

18. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif :

- a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première tranche du plan national d'élimination (PNE) de l'Iraq en 2009 et 2010;
- b) Approuve le programme de mise en oeuvre annuel de 2011 et 2012;
- c) Evalue s'il doit demander au pays de fournir l'un ou l'autre des deux rapports suivants :
 - i) Vérification de la consommation en 2010 basée sur le commerce ou d'autres renseignements de qualité similaire au plus tard à la 65^e réunion; ou
 - ii) Vérification de la consommation de 2011 au plus tard à la 67^e réunion; et
- d) Demande au gouvernement de l'Iraq de présenter, avec l'assistance du PNUE, un rapport périodique sur la mise en oeuvre du programme de travail associé à la seconde et dernière tranche du PNE, au plus tard à la 67^e réunion du Comité exécutif.

19. Le Secrétariat recommande en outre l'approbation de la seconde tranche du PNE de l'Iraq, et les coûts d'appui associés, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan national d'élimination (seconde tranche)	505 000	65 650	PNUE
b)	Plan national d'élimination (seconde tranche)	303 000	22 725	ONUDI
